



Réservation santé

Bulletin d'information en santé-voyage
Directions de la santé publique des Laurentides et de Laval

Courez-vous un risque d'hépatite A ?

Par Sylvie Provost MD, Direction de la santé publique des Laurentides

Saviez-vous que, pour un grand nombre de destinations (dont beaucoup de « destinations soleil »), une vaccination contre l'hépatite A est recommandée aux voyageurs ?

L'hépatite A est en effet la maladie évitable par la vaccination la plus fréquente chez les voyageurs. Plus élevé lors d'un séjour en région rurale ou dans de mauvaises conditions hygiéniques, le risque d'attraper cette maladie est présent même pour les voyageurs séjournant dans des hôtels de catégorie supérieure à l'occasion de voyages à forfait ou à l'intérieur des circuits touristiques habituels ...

L'hépatite A est une infection du foie causée par un virus qui s'attrape par la consommation de boissons ou d'aliments contaminés par le virus de l'hépatite A, ou par contact étroit avec une personne infectée.

Deux à sept semaines après avoir attrapé ce virus, la personne infectée pourra présenter des malaises, de la fièvre, de la fatigue, une perte d'appétit, des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et une jaunisse. La maladie dure généralement quelques semaines et entraîne souvent un arrêt des activités.

La personne infectée par le virus de l'hépatite A sera **contagieuse** environ deux semaines avant l'apparition des symptômes et jusqu'à une semaine après. Même les personnes chez qui la maladie passe inaperçue (ce qui arrive à

l'occasion) seront contagieuses pour leur entourage.

L'hépatite A existe partout dans le monde. Cependant, elle est **très fréquente en Amérique Centrale, en Amérique du Sud, au Mexique, dans certaines îles des Caraïbes, en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est.**

Le risque qu'un voyageur attrape une hépatite A lors d'un séjour dans un pays où la maladie est fréquente (incluant les voyageurs résidant dans des hôtels de catégorie supérieure) est d'environ **3 cas pour 1000 voyageurs par mois de séjour**. Si, en plus, le voyageur mange et boit dans des conditions d'hygiène précaires, son risque augmente à 20 pour 1000 voyageurs par mois.

Pour prévenir l'hépatite

A en voyage, il faut prendre des précautions pour l'eau et les aliments, respecter les mesures d'hygiène personnelle (en particulier le lavage des mains) et, surtout, se faire vacciner.



Le vaccin contre l'hépatite A

est recommandé pour tous les voyageurs se rendant, même pour de courts séjours, dans les régions à risque. Ce vaccin cause peu d'effets secondaires (douleur locale au site de l'injection, rarement un peu de fièvre). Il ne nécessite qu'une injection dans le muscle deltoïde (épaule). Une 2^e dose du vaccin, 6 à 12 mois plus tard, prolongera la protection pour au moins 20 ans.

A, B, C, ...? Ne pas confondre !

Il existe plusieurs types d'hépatite (inflammation du foie) : hépatites causées par des virus (hépatite A, B, C, ...), hépatites dues à certains médicaments ou à l'alcool...

Hépatite A, hépatite B, hépatite C ne sont pas synonymes. Alors que l'hépatite A s'attrape en consommant des boissons ou des aliments contaminés, l'hépatite B s'attrape par contact sexuel ou par contact avec du sang contaminé, et l'hépatite C est surtout transmise par le sang contaminé. Il existe au Québec un programme de vaccination contre l'hépatite B auprès des enfants de 4^e année.

Si une personne croit avoir déjà fait une hépatite, il serait intéressant qu'elle vérifie auprès de son médecin de quel type d'hépatite il s'agit (cela se vérifie par une analyse de sang). Si elle a déjà fait une hépatite A, elle n'aura pas besoin de recevoir de vaccin contre l'hépatite A avant d'entreprendre un voyage.

Recommandez à vos clients de communiquer avec la clinique santé-voyage pour vérifier si le vaccin contre l'hépatite A est recommandé pour la destination choisie.

Recommandations pour l'Inde

Vaccins recommandés

- ✓ Mise à jour de la vaccination de base (diphtérie, tétanos, polio...).
- ✓ Immunisation contre l'hépatite A et contre la fièvre typhoïde pour tous les voyageurs.
- ✓ Les vaccins contre l'hépatite B, contre la méningite et contre l'encéphalite japonaise pourront être recommandés en fonction du type de séjour et/ou de la région visitée.

Le vaccin contre la fièvre jaune sera exigé si le voyageur a séjourné ou transité dans une zone infectée avant son arrivée en Inde.



Malaria (paludisme)

- ✓ La malaria est présente dans presque toutes les régions de l'Inde, incluant les centres urbains. En plus de la protection personnelle contre les piqûres de moustiques, une médication préventive est recommandée.

Quelques conseils

- ✓ Les mesures de prévention contre la diarrhée du voyageur doivent être appliquées rigoureusement : boire de l'eau embouteillée, éviter les glaçons dans les boissons, manger des viandes ou des poissons bien cuits, consommer des légumes cuits, des fruits que l'on peut peler soi-même... Il est recommandé d'apporter une médication antidiarrhéique (ex.: Imodium^{MD}) et des antibiotiques (ex.: Cipro^{MD}) à prendre en cas de diarrhée sévère.
- ✓ Se méfier des animaux (chiens errants, singes...) car ils peuvent être porteurs de la rage.
- ✓ Ne pas oublier les mesures de protection contre les maladies transmises sexuellement (MTS).

Sources : Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV)
Santé-Canada - Laboratoire de lutte contre la maladie - Programme de médecine des voyages
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

Des recommandations en constante évolution

Les recommandations émises en santé-voyage peuvent changer rapidement à la lumière des nouvelles données concernant les éclosions en cours dans une région. La situation récente concernant la malaria en République dominicaine en est un bon exemple. Nous vous invitons à recommander aux voyageurs de prendre l'habitude de communiquer avec les cliniques santé-voyage pour vérifier les recommandations en vigueur pour les destinations choisies.

Malaria (paludisme) en République dominicaine (mise à jour)

État de la situation

Aucun nouveau cas de paludisme n'a été signalé depuis ceux de la première semaine de janvier dans les régions touristiques de l'est de la République dominicaine. Les autorités dominicaines ont intensifié les mesures de contrôle (usage d'insecticides et traitement des personnes atteintes). On considère maintenant que le risque est revenu au même niveau que les années précédentes, c'est-à-dire suffisamment faible pour ne pas justifier la prise d'une médication préventive pour les séjours dans les régions touristiques de la province d'Altigracia.

Recommandation

Le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs ainsi que Santé Canada ne recommandent plus la prise d'une médication préventive contre la malaria aux personnes qui se rendent dans les stations touristiques de l'est de la République dominicaine (Punta Cana, Bavaro, Bayahibe, La Romana). La médication préventive est bien sûr toujours recommandée à ceux qui séjournent en milieu rural, entre le coucher et le lever du soleil.

Les mesures de protection personnelles contre les piqûres de moustiques demeurent importantes, de même que la nécessité de consulter rapidement un médecin en présence de fièvre survenant moins de trois mois après le retour.

Sources : Santé Canada, Laboratoire de lutte contre la maladie. Troisième mise à jour concernant le paludisme en République dominicaine. http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc/osh/maldr3_f.html
17 février 2000
Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs. Surveillance des actualités en santé des voyageurs, mise à jour du 18 février 2000 (Paludisme en République dominicaine)

RÉSERVATION-SANTÉ

RESPONSABLE DU PROJET

Sylvie Provost MD, Direction de la santé publique (DSP) des Laurentides

COMITÉ DE RÉDACTION

Chantal Beaudet MD	DSP de l'Estrie
Marie-Hélène Favreau MD	DSP de la Montérégie
Suzanne Gagnon MD	DSP de Québec
Louise Laberge MD	DSP de l'Outaouais
Diane Lambert MD	DSP de Laval
Louise Poirier MD	Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Sylvie Provost MD	DSP des Laurentides
Dominique Tessier MD	Centre de médecine de voyage du Québec
Dominique Trempe MD	Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Bulletin publié par les Directions de la santé publique des Laurentides (450 436-8622) et de Laval (450 978-2000), en collaboration avec le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV)



RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Nous tenons à remercier SmithKline Beecham division vaccins pour son appui financier à la production de ce bulletin.

SB
SmithKline Beecham
VACCINS
ISSN 1206-9736